

Comment prouver l'absence d'héritier d'une personne décédé

Par BrigitteB, le 15/01/2024 à 18:10

Bonjour,

Mon papa vient de décéder et normalement mon frère et moi sommes ses héritiers (petit héritage constitué de comptes bancaires uniquement).

Or nous avions un frère qui est décédé il y a une trentaire d'année à l'âge de 23 ans, il était célibataire et vivait chez mes parents.

Le notaire nous dit qu'il faut qu'elle embauche un généalogiste pour prouver qu'il n'avait pas de descendant et que cela va nous coûter 600 €.

Nous aimerions savoir si nous avons un moyen de prouver d'absence d'héritier et comment pour éviter ce montant !

D'avance merci pour votre aide.